

---

# Frais d'inscription et parcours des étudiants dans l'enseignement supérieur

Léonard Moulin\*<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Centre d'Economie de l'Université Paris Nord (CEPN) – CNRS : UMR7234, Université Paris XIII - Paris Nord, Université Sorbonne Paris Cité (USPC) – UFR de Sciences Economiques, Université Paris 13, 99 avenue Jean-Baptiste Clément, F-93430, Villetaneuse., France

## Résumé

En France, l'Université Paris 9 Dauphine est la première à bénéficier du statut de grand établissement, statut lui permettant de tarifier librement une partie de ses diplômes. En 2010/2011, première année d'introduction des frais d'inscription, les étudiants inscrits en master 2 de grand établissement devaient s'acquitter d'une somme comprise entre 0 (si le revenu brut global annuel est inférieur à 40000 euros) et 4000 euros par an (si ce dernier excédait 80000 euros). Le montant maximal a été relevé à 5940 euros pour l'année universitaire 2014/2015.

Alors que l'Université Paris 9 Dauphine fait figure d'un nouveau système, il apparaît essentiel d'analyser les effets que peuvent avoir les frais d'inscription sur les étudiants, dans un contexte – les cas français – où les institutions et conceptions de l'enseignement supérieur y sont très différentes de celles des pays anglo-saxons. Cette question apparaît d'autant plus cruciale que la question se pose (ou se posera rapidement), pour les universités françaises aux compétences et à l'autonomie désormais élargies, de récolter des fonds supplémentaires en faisant participer les étudiants aux coûts de leur scolarité. Le sujet est également fondamental du point de vue théorique : la littérature met en avant des résultats parfois contradictoires à partir des données recueillies dans d'autres contextes nationaux (voir Flacher et al., 2013).

Les travaux, principalement sociologiques, sur le supérieur sont récents et peu nombreux (Orange, 2011 ; Lindbom et Van Zanten, 2012). Les travaux de Moulin et al. (2013), en utilisant une méthode d'appariement optimal sur données longitudinales, ont mis en avant le fait que l'introduction de frais d'inscription à Dauphine conduit cette université à sélectionner des étudiants ayant des parcours différents et, ce faisant, accentue les phénomènes de ségrégation sociale. Dès lors, il convient de situer les caractéristiques de ces étudiants, ainsi que leurs trajectoires par rapport aux caractéristiques et parcours d'autres étudiants des mêmes filières. Une telle approche permettra alors de voir si ces résultats sont généralisables ou si les effets mis en avant par Moulin et al. (2013) sont imputables aux caractéristiques et trajectoires particulières des étudiants de Dauphine. L'objectif que nous poursuivons donc dans cet article est d'étudier plus finement les déterminants des choix d'orientation au fil du parcours universitaire et d'analyser si les trajectoires des étudiants de Dauphine diffèrent des celles des étudiants d'autres établissements universitaires. Pour se faire, nous allons étudier les caractéristiques et parcours des étudiants de licence 3 dans trois universités : l'Université Paris 9 Dauphine, l'Université Paris 13 Villetaneuse et l'Université Lille 1.

---

\*Intervenant

## Bibliographie

Flacher D., Harari-Kermadec H., Moulin L. (2013), " Faut-il (vraiment) augmenter les frais d'inscription à l'université ? ", Revue française d'économie, n°27(3), pp. 145-183.

Lindbom J., Van Zanten A. (2012), " Open doors events in French Higher education institutions: Status matching through marketing and guiding ", European Conference on Educational Research, Cadix, Espagne.

Moulin L., Flacher D., Harari-Kermadec H. (2013), " Frais d'inscription, ségrégation et inertie dans les parcours étudiants : le cas de l'Université Paris 9 Dauphine ", Working paper du CEPN, n°2013-03.

Orange S. (2011), *L'autre supérieur. Aspirations et sens des limites des étudiants de BTS*, Thèse de doctorat, Université de Poitiers/GRESO.